

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i><b>Délibération</b></i>
	<b>Séance publique du 20 mai 2022</b>	<b>N° 2022-245</b>

Convocation du 13 mai 2022

Aujourd'hui vendredi 20 mai 2022 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Eve DEMANGE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Nordine GUENDEZ à Mme Myriam BRET  
M. Bernard-Louis BLANC à M. Olivier CAZAUX  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Franck RAYNAL  
M. Laurent GUILLEMIN à M. Stéphane GOMOT  
M. Stéphane MARI à Mme Anne FAHMY  
M. Thierry MILLET à M. Jean-Marie TROUCHE  
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Karine ROUX-LABAT

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Jean TOUZEAU à Mme Anne-Eugénie GASPARD à partir de 15h50  
Mme Brigitte TERRAZA à M. Frédéric GIRO à partir de 16h00  
M. Jean-François EGRON à Mme Françoise FREMY à partir de 16h25  
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 16h30  
Mme Céline PAPIN à Mme Marie-Claude NOEL de 12h40 à 13h35 et de 15h10 à 16h15  
M. Patrick PAPADATO à Mme Céline PAPIN jusqu'à 11h00  
Mme Delphine JAMET à Mme Marie-Claude NOEL jusqu'à 11h00  
M. Alexandre RUBIO à Mme Myriam BRET à partir de 16h00  
M. Baptiste MAURIN à Mme Françoise FREMY à partir de 14h30  
M. Dominique ALCALA à M. Patrick BOBET jusqu'à 11h20  
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 16h00  
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 15h00  
Mme Simone BONORON à Mme Daphné GAUSSENS à partir de 14h30  
M. Alain CAZABONNE à M. Jérôme PEScina à partir de 16h00  
M. Thomas CAZENAVE à Mme Fabienne HELBIG à partir de 13h12  
M. Gérard CHAUSSET à Mme Anne-Eugénie GASPARD à partir de 14h30  
M. Max COLES à M. Dominique ALCALA à partir de 15h08  
Mme Typhaine CORNACCHIARI à Mme Stéphanie ANFRAY de 12h00 à 13h35  
M. Christophe DUPRAT à M. Patrick BOBET à partir de 15h10  
M. Nicolas FLORIAN à Mme Béatrice SABOURET à partir de 14h30  
M. Guillaume GARRIGUES à M. Franck RAYNAL à partir de 15h15  
Mme Nathalie LACUEY à Mme Josiane ZAMBON à partir de 16h00  
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Sylvie JUQUIN à partir de 16h25  
M. Jacques MANGON à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 16h00  
M. Michel POIGNONEC à Gwénaél LAMARQUE à partir de 11h30  
M. Patrick PUJOL à M. Michel LABARDIN à partir de 11h00  
Mme Marie RECALDE à M. Frédéric GIRO à partir de 14h30  
M. Fabien ROBERT à M. Michel LABARDIN à partir de 13h10  
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Jérôme PEScina à partir de 14h30  
M. Kévin SUBRENAT à M. Dominique ALCALA à partir de 15h08

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 20 mai 2022</b>	<b>Délibération</b>
	Direction Développement Economique	<b>N° 2022-245</b>

---

**Organisation de la 1ère édition de la manifestation Bordeaux Wine Week - Année  
2022 - Conventions - Décision - Autorisation**

---

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Du 16 au 26 juin prochain, la Métropole accueillera « Bordeaux Wine Week », une semaine d'évènements festifs et professionnels dédiée au secteur vitivinicole. Bordeaux Wine Week capitalise sur le succès de Bordeaux Fête le Vin pour animer et faire dialoguer le grand public et les professionnels du monde entier autour des valeurs et des produits du terroir et de la transition du vignoble. Bordeaux Wine Week est le fruit de la mobilisation collective inédite des acteurs du secteur et des institutionnels qui souhaitent réaffirmer la place de Bordeaux comme « capitale mondiale des terroirs viticoles ».

Au-delà de cette manifestation et de l'attrait touristique de Bordeaux et de sa région, c'est toute la filière vitivinicole, son histoire millénaire et son écosystème qui seront mis en avant. Deuxième économie locale et régionale après l'aéronautique et le spatial, la filière vitivinicole représente 20 000 emplois directs et indirects sur la métropole (50 000 emplois en Gironde) et un chiffre d'affaires annuel de plus de 4 milliards d'euros dont environ la moitié à l'export. La filière est aussi résolument tournée vers la transition écologique avec 65% du vignoble bordelais engagé dans une démarche de certification environnementale.

### **1 - Bordeaux Wine Week**

Bordeaux Wine Week est initiée par le Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux (CIVB), l'Office du Tourisme et de Congrès de Bordeaux Métropole (OTCBM), la société Vinexposium (Organisateur mondial d'évènements dans le domaine des vins et spiritueux) avec le concours de la Chambre de Commerce et d'industrie de Bordeaux Gironde, de professionnels du secteur viticole et en collaboration avec les collectivités locales (Bordeaux Métropole, la ville de Bordeaux et la Région Nouvelle-Aquitaine).

Cette manifestation mettra en avant les vins de Bordeaux et leur histoire mais également les vins issus des autres régions viticoles françaises et étrangères. Elle sera ouverte au grand public en associant les habitants de la Métropole, aux scientifiques et aux professionnels du monde du vin et spiritueux (viticulteurs, négociants, cavistes, restaurateurs, l'Union des grands crus de Bordeaux, Bordeaux négoce, la Fédération des grands vins de Bordeaux, etc.).

Bordeaux Wine Week est un évènement fédérateur qui comprendra quatre temps forts :

- Du 16 au 19 juin : **le week-end des Grands Crus**, durant lequel l'Union des grands crus organisera la découverte de 110 Grands Crus de Bordeaux au travers de dégustations, de visites dans les propriétés et de dîners dans les

châteaux et à Bordeaux. Se dérouleront également les avant-premières de « Bordeaux Fête le Vin » dans les quartiers de Bordeaux ainsi que dans la Métropole ;

- Les 20 et 21 juin : **le symposium « Act for Change »** à la Cité du vin, plusieurs experts français et étrangers y débattront lors de tables rondes et de conférences sur des thématiques telles que les impacts du changement climatique sur le vignoble ou encore la production, la commercialisation et la consommation en 2030 ;
- Les 22 et 23 juin : « **les WOW Meetings** » au H14, sera la première convention d'affaires exclusivement dédiée aux vins et spiritueux certifiés dans une démarche environnementale. Le 22 juin, la ville de Bordeaux organisera une réception en l'honneur des participants de cette convention ;
- Du 23 au 26 juin : **Bordeaux Fête le Vin** reprendra ses quartiers au cœur de Bordeaux pour célébrer les produits locaux du terroir et mettre en avant la viticulture bio et certifiée dans une démarche environnementale. Cette manifestation sera aussi l'occasion d'accueillir une douzaine de grands voiliers avec le concours de la Métropole.

En parallèle, la Cité du vin présentera, à compter du 15 avril et tout au long de la Bordeaux Wine Week, une exposition originale et exceptionnelle « Picasso, l'effervescence des formes ». La place du vin dans l'œuvre de l'artiste sera ainsi célébrée pour la première fois.

## **2 - Bordeaux Fête le Vin**

Organisé par l'OTCBM, cet événement a pour ambition d'accompagner le positionnement de Bordeaux comme « Capitale mondiale du vin ».

Cette manifestation était biennale et se déroulait en alternance avec Bordeaux Fête le Fleuve. Pour cette nouvelle édition, elle prend une dimension métropolitaine. Elle s'intègre à présent à la Bordeaux Wine Week comme événement festif de clôture de cette semaine dédiée à la mise en lumière de la filière.

Consacrée aux vins de Bordeaux et de Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Fête le Vin se déroule historiquement sur les quais de Bordeaux inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Avec ses centaines de milliers de visiteurs (avant la crise), cette manifestation est devenue, en quelques années, le plus grand événement œnotouristique européen.

Après avoir su s'adapter au contexte sanitaire, Bordeaux Fête le Vin se redéploie autour de ses valeurs fortes. La dégustation des Vins de Bordeaux et des produits de Nouvelle-Aquitaine reste au cœur du dispositif, amplifiée dans les restaurants et les caves de la Métropole et complétée par des animations musicales disséminées dans plusieurs lieux partenaires.

Cette édition se veut en outre, résolument responsable autant sur le fond (aspects organisationnels et mobilisation d'acteurs engagés et labellisés) que sur la forme (scénographie sobre), et aura une implantation générale plus aérée.

De plus, pour cette 14ème édition, Bordeaux Fête le Vin accueillera une douzaine de grands voiliers avec le concours de la Métropole.

Tout le programme détaillé de cette manifestation se trouve en annexe 1 du projet de convention entre l'OTCBM et Bordeaux Métropole.

## **3 – Soutien métropolitain**

Pour cette première édition de Bordeaux Wine Week, Bordeaux Métropole est sollicitée par :

- Le CIVB pour l'organisation des deux évènements professionnels de la Bordeaux Wine Week - le symposium « Act for change » et les « WOW ! Meetings » - à hauteur de 70 000 € ce qui représente environ 23,06 % du budget prévisionnel HT de 303 500,00 €.

- L'OTCBM pour l'organisation de Bordeaux Fête le Vin pour un montant de 120 000 €, ce qui représente environ 5,34 % du budget prévisionnel HT de 2 248 000,00 €. En outre, l'accueil des voiliers mobilisera les équipements (pontons) et les services de la Métropole (aide à la navigation, logistique fluviale...) à hauteur de 98 000 €. La Métropole contribuera également à la promotion de Bordeaux Fête le Vin sur son réseau d'affichage afin d'informer largement les habitants de la Métropole. Cette prestation est valorisée à hauteur de 18 600 €.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

### **Le Conseil de Bordeaux Métropole**

**VU** les articles L 5217-2 et L 166-4 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

**VU** la délibération n°2021-603 du 25 novembre 2021 adoptant le Schéma de développement économique de Bordeaux Métropole,

**VU** les demandes formulées par le Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux le 29/03/2022 et par l'Office de tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole le 05/07/2021.

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** le soutien à cette manifestation est en adéquation avec les préconisations du Schéma de développement économique de Bordeaux Métropole (principalement la fiche n° 13 « promouvoir et accompagner les filières structurantes du territoire ») adopté par délibération 2021-603 du Conseil métropolitain du 25 novembre 2021,

**CONSIDERANT QUE** la manifestation « Bordeaux Wine Week » dont « Bordeaux Fête le Vin » relève de la catégorie des grands événements métropolitains qui participent à l'attractivité du territoire de Bordeaux Métropole par son ampleur, et qui présentent des retombées économiques importantes,

### **DECIDE**

**Article 1** : d'attribuer une subvention de 70 000 € en faveur du Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux pour l'organisation des évènements professionnels de la « Bordeaux Wine Week 2022 »,

**Article 2** : d'attribuer une subvention de 120 000 € en faveur de l'Office de Tourisme et des Congrès de Bordeaux Métropole pour la réalisation de l'évènement Bordeaux Fête le Vin 2022,

**Article 3** : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer les conventions ci-annexées et tout acte afférant, précisant les conditions des subventions accordées,

**Article 4** : d'imputer les dépenses correspondantes à l'organisation des événements professionnels de la « Bordeaux Wine Week » et de « Bordeaux Fête le Vin » sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 65742 et 65748, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Monsieur TOUZEAU, Madame BLOCH, Madame PAPIN, Madame ZAMBON, Madame AMOUROUX, Madame CHOPLIN, Madame FAHMY, Monsieur FARENIAUX, Monsieur GIRO, Monsieur LABARDIN, Monsieur ROBERT, Madame SAADI, Madame SABOURET, Monsieur SALLABERRY

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 20 mai 2022

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>24 MAI 2022</b>	Pour expédition conforme,
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>24 MAI 2022</b>	le Vice-président,
	Monsieur Stéphane DELPEYRAT